

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) Le CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité, de faire évoluer leur carrière.

2) Conditions d'admission

Cette formation s'adresse à des musiciens professionnels, pré-professionnels, amateurs de bon niveau ou enseignants désireux de suivre une formation dans le domaine de l'improvisation et du jazz.

Pour se présenter à la formation "Les techniques d'improvisation", le candidat doit être âgé de 18 ans minimum et justifier d'au moins 7 années de pratique instrumentale.

→ Il est possible de faire une demande de dérogation lors de l'inscription en ligne (voir modalités ci-dessous)

3) Objectifs de la formation

Les stagiaires retrouvent l'équipe de professeurs référents du CMDL tous les mois, pour une journée immersive sur "Les Techniques d'improvisation". Cette formation permet de découvrir l'improvisation ou d'en perfectionner la pratique, de consolider les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisations, interprétations) et d'assimiler une nouvelle méthode de travail spécifique au jazz. A la fin de la formation, les stagiaires seront en capacité de lire une grille rythmique, de reconnaître des intervalles et des accords, de jouer un standard de jazz. Ils obtiendront une attestation CMDL.

4) Organisation des études

La formation se déroule en journée, un mardi par mois, de septembre à juin (63 heures de formation).

5) Contenu de la formation

Maquette de la formation et modalités de contrôle des connaissances :

Intitulés	Heure / semaine	Heure / année	Modalités de contrôle des connaissances	
			%	Type d'épreuve
Instrument-improvisation, déchiffrage	2	18	100%	Contrôle continu
Travail de l'oreille	1	9	100%	Contrôle continu
Atelier rythme	1	9	100%	Contrôle continu
Ensemble répertoire	3	27	100%	Contrôle continu
	7	63		

PROGRAMME ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUES

Instrument - improvisation, déchiffrage

- ▶ Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- ▶ Improvisation : études des différents langages improvisés.

Le stagiaire mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation

BATTERIE avec [ANDRÉ CHARLIER](#)

PIANO avec [BENOIT SOURISSE](#)

VIOLON avec [PIERRE-MARIE BRAYE-WEPPE](#), [BASTIEN RIBOT](#)

GUITARE avec [PIERRE PERCHAUD](#)

BASSE et CONTREBASSE avec [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#)

SAXOPHONE et FLÛTE avec [STÉPHANE GUILLAUME](#)

TROMPETTE avec [CLAUDE EGÉA](#)

CHANT avec [MANU DOMERGUE](#)

Travail de l'oreille

- ▶ Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- ▶ Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- ▶ Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Avec [BENOIT SOURISSE](#), [FRÉDÉRIC LOISEAU](#)

Atelier rythme

- ▶ Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche.
- ▶ Perception rythmique suivant les styles et les époques
- ▶ Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Avec [ANDRÉ CHARLIER](#), [PIERRE PERCHAUD](#)

Atelier ensemble répertoire jazz

- ▶ Etude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées.

Avec [LES PROFESSEURS RÉFÉRENTS](#)

ADMISSION ET INSCRIPTION

6) Modalités de sélection

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés, avant la date limite d'inscription fixée au 31 mai 2024.

Après la clôture des inscriptions, les candidatures sont étudiées par la directrice d'établissement et les directeurs pédagogiques. Les résultats sont ensuite communiqués par mail.

L'effectif de la formation est limité à 3 stagiaires par instrument. Attention, le CMDL se réserve le droit de fermer une classe, faute de participants.

➔ Documents à réunir avant l'inscription en ligne :

Pour tous les candidats :

- une photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- une Lettre de motivation
- un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- Les liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation de deux morceaux au choix

Pour les demandes de dérogation :

- Si vous avez moins de 7 années de pratique instrumentale : lien de visionnage d'une captation vidéo de votre interprétation d'un morceau au choix.

- Si vous avez moins de 18 ans : lien de visionnage d'une captation vidéo de votre interprétation d'un morceau au choix.

Merci de respecter la procédure d'inscription. Pensez à bien rassembler toutes les pièces demandées AVANT de commencer à remplir le formulaire. Merci de privilégier les fichiers PDF. Les fichiers word, open office et également jpeg (pour la photo d'identité) peuvent être acceptés.

7) Calendrier de recrutement

Ouverture des inscriptions : début décembre 2023

Fin des inscriptions : 31 mai 2024

Résultats : juin 2024

8) Frais de scolarité et aides financières

Frais de scolarité

Le coût de la formation s'élève à 1900 euros pour une année. Cependant si le stagiaire finance lui-même sa formation, le CMDL le soutient en baissant les frais de scolarité. Le coût s'élève alors à 1400 euros par an.

Aides financières

Différents dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent être sollicités pour la formation continue, selon la situation personnelle du stagiaire (artiste-interprète, artiste-auteur, demandeur d'emploi ou autre). Cependant, cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation). Le candidat peut se renseigner directement auprès de l'AFDAS ou l'OPCO duquel son employeur dépend. Il peut également se tourner vers sa Région ou son conseiller Pôle Emploi.